



l'agglo

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS & STRATÉGIES

1

Le partenariat établi sur demande
volontaire d'associations

2

L'appui des associations par les contrats de
ville et au titre de la cohésion sociale

3

Le partenariat avec les associations
environnementales et d'urbanisme



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo



CONNECTEZ VOUS

www.cacl-guyane.fr



l'agglo **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS & STRATÉGIES**

La CACL reconnaît le rôle important des associations dans la vie du territoire. Le dynamisme de la vie associative est une richesse de la vie locale. Il contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

Plus d'un demi-million de subventions allouées.

Sous la présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) mène une politique de soutien des associations loi 1901, dans les limites de ses compétences. Elle repose sur une volonté forte des élus d'établir un partenariat gagnant-gagnant avec des associations à but non lucratif. Elle les accompagne dans leurs actions par le biais de subventions directes (aides financières) ou indirectes (soutien à la communication, prêts de matériels, dotations en récompenses pour les participants ou les bénévoles).

3 axes de partenariat en faveur des associations et de leurs publics :

- Le partenariat établi sur demande de subventions dites exceptionnelles ;
- L'appui des associations par les contrats de ville ;
- Le partenariat avec les associations environnementales et d'urbanisme.

FOCUS

LA CONVENTION NQT/CACL

Agir pour l'emploi

Marie-Laure Phinéra-Horth, Présidente de la CACL et Laetitia De Jaham, Déléguée régionale NQT DOM Projets (Nos Quartiers ont du Talent) ont signé une convention de partenariat le 3 décembre 2018.

La CACL met en œuvre sa stratégie en matière de cohésion sociale en faveur de l'insertion et de l'emploi des jeunes.

NQT est une association reconnue pour son engagement pour l'égalité des chances. Elle est soutenue par les plus hautes instances de l'État et des mécènes parmi les plus grands groupes. L'association agit depuis 2006 en faveur de l'égalité des chances

en accompagnant vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus ; âgés de moins de 30 ans, issus des zones prioritaires ou de milieux sociaux modestes. Depuis 2018, NQT accompagne aussi des jeunes diplômés à la recherche d'une entreprise pour signer un contrat en alternance.

Les partenaires CACL et NQT s'engagent mutuellement à co-organiser un événement annuel et à prendre des initiatives innovantes destinées à mobiliser et favoriser la rencontre entre les acteurs économiques locaux, les jeunes diplômés inscrits ou répondant aux critères de l'association.

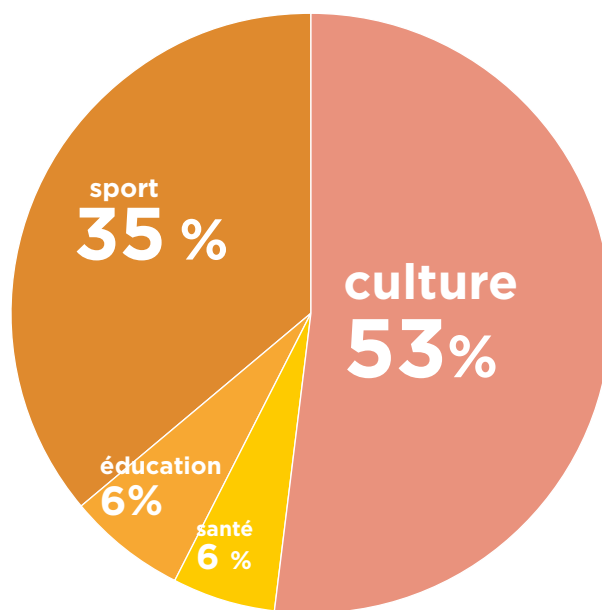
POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI

1 Le partenariat établi sur demande volontaire d'associations

Une délibération de juin 2014 délègue à la présidente de la CACL, l'autorisation d'octroyer des subventions, à titre exceptionnel, pour un montant maximum de 5000€ par an et par association. Par souci de transparence, un règlement approuvé par le conseil communautaire, en janvier 2018, fixe les modalités d'attribution des aides aux associations.

Sur proposition de la présidente, toute association dite de loi 1901 sans but lucratif, sous réserve des crédits disponibles, est éligible dès lors qu'elle a son siège sur le territoire de la CACL, que son projet concoure à la cohésion sociale, au respect et à la valorisation de l'environnement, à la gestion des espaces ou encore au développement économique.

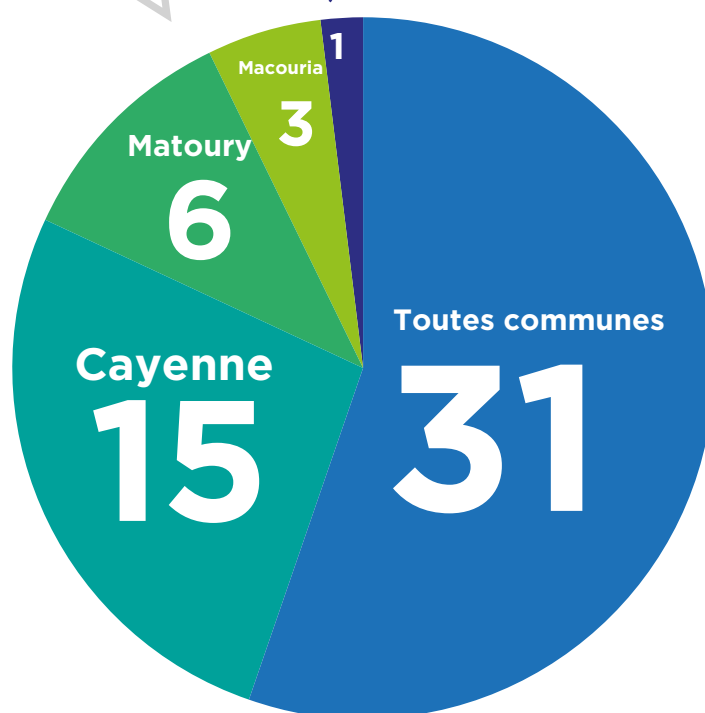
«Toute association dite de loi 1901, sous réserve des crédits disponibles, est éligible...»



Répartition des aides allouées par thème en 2019

**En 2019,
l'enveloppe
budgétaire est
de 192 720 €**

Rémire-Montjoly



Répartition des aides par communes

2 L'appui des associations par les contrats de ville et au titre de la cohésion sociale

Depuis 2015, la CACL est signataire des quatre contrats de ville de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria.

L'Agglo a également adopté dans le même temps une stratégie de cohésion urbaine et sociale, ayant vocation à couvrir l'ensemble du territoire intercommunal. Elle cofinance donc les mesures de la politique de la ville choisies par les communes ainsi que des dispositifs de droit commun, déployés sur tout une partie des communes.



Elle oriente son soutien principalement vers les actions en faveur de l'insertion (elles représentent plus de **50%** des montants accordés), du **développement économique** (30% des subventions allouées) et de la **médiation sociale en milieu scolaire** (y compris les transports scolaires) ou dans les quartiers de géographie prioritaire.

La décision d'octroi d'une subvention relève obligatoirement du bureau ou du conseil communautaire, sur proposition de la commission cohésion sociale qui est présidée par Farah Khan, conseillère communautaire.

Titulaire	Action	Montant
Subvention RDT Macouria	Auto-école sociale et solidaire	25 000 €
AKATIJ	Médiation à caractère intercommunal	20 000 €
CRPV	Médiation sociale en milieu scolaire CRPV	35 000 €
DAAC	Osmose 2018	12 000 €
Initiative Centre Est Guyane	Fonds de revitalisation économique des quartiers	23 300 €
	Soutenir les entreprises existantes et les initiatives entrepreneuriales	24 100 €
	Ma Boutique Mon quartier	5 000 €
Les Premières	Accompagnement personnalisé des créatrices d'entreprises	34 500 €
Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)	Accompagnement et financement des porteurs de projet de création et de développement d'entreprises	49 500 €
Mission locale régionale de Guyane	Subvention de fonctionnement	100 000 €
Centre de ressources Politique de la ville	Subvention de fonctionnement	40 000 €
E2C	Subvention de fonctionnement	20 000 €
AGAPE	Subvention de fonctionnement	5 000 €
Ecole Soleil	Subvention de fonctionnement	10 000 €
Alliance Française	Subvention de fonctionnement	2 500 €
Médecins du Monde	Subvention de fonctionnement	5 000 €
SAMU SOCIAL	Subvention de fonctionnement	14 000 €
TANGRAM	Subvention de fonctionnement	15 000 €
Arbre Fromager	Subvention de fonctionnement	6 000 €
APEIG	Subvention de fonctionnement	100 000 €
MONTANTS TOTAUX		393 400 €

Tableau de répartition des subventions attribuées par la CACL en 2019

Pour l'année 2019, l'enveloppe budgétaire est de 400 000 €.



3 Le partenariat avec les associations environnementales et d'urbanisme

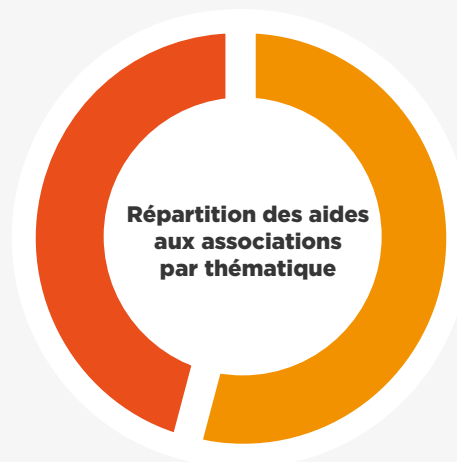
La CACL exerce, depuis 1997, une compétence environnement qui recouvre principalement la collecte des déchets, la collecte et le tri des recyclables, le compostage des déchets verts et la fourrière animale.

Sur proposition de la commission environnement-déchets présidée par Roger Aron, la CACL apporte des subventions à des associations qui participent :

- à l'éducation autour des enjeux de l'écologie et de l'environnement comme la sensibilisation sur le tri sélectif, les bons gestes pour bien gérer ses déchets, la consommation durable et les comportements anti-gaspillage etc.
- à la réduction des déchets par le réemploi et la réparation des vêtements, matériel dont électroménager et d'autres objets de la vie courante.

17 278 €

20 500 €



Éducation à l'environnement
Ré-emploi/Réparation

Pour l'année 2019, l'enveloppe budgétaire est de 37 778 €.



Visite des élus aux associations au réemploi

+ 150 000 €

A cela s'ajoute une contribution volontaire de 150 000 € à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDEG). Elle finance un programme partenarial d'activités.



Liste des établissements scolaires et des associations bénéficiaires 2019

ASSOC ANTI-PODES / COMPAGNIE NORMA CLAIRE
ASSOC PICANTE BEACH
SCOUTS ET GUIDES DE GUYANE / ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE
ASSOC LIGUE ROLLER & SKATEBOARD GUYANE
ASSOC ASFMF
ASSOC EMEGA
ASSOC TOUKA DANSES
LIGUE REGIONALE GUYANE BASKET BALL (LRBBG)
CINQUILLO FILMS
COLLEGE STE THERESE
KANOPE FILMS
A.S.C. VETERANS LE SPORT GUYANAIS
ZIG ZAG PROD
ASSOC CARAMAZONE
ASSOC ADIDEVI
ASSOC JAAMBAR TKD
COLLEGE LA CANOPEE
ASSOC LES PEPITES D'OR DU 973
ASSOC ARA
ASC TOURS
ASSOC EPELLE-MOI
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE L'AGGLO
ASSOC MO
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE
ASSOC Y POWER FULL GUYANE
ASSOC AJSE
ASSOC SPORTIVE ETOILE DE MATOURY
ASSOC MEGAMAZONIE
ENTREPRISE LIVITY PRODUCTIONS
ASSOC DREPAGUYANE
SOCIETE CŒUR PASTEL
ASSOC GUYANAISE DES PSYCHOLOGUES
COMITÉ MISS GUYANE
ELOA PROD
ASSOC LA REALITE GUYANAISE
ENTREPRISE LIVITY PRODUCTIONS
ASSOC UNION SPORTIVE DE MATOURY
CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE LA GUYANE
ASSOC SPORTIVE CULTURELLE DE LA CITÉ EAU LISETTE
ASSOC MO
ASC TOURS
AMAZONIE GUYANE DE GYMNASTIQUE
COMITÉ TERRITORIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE GUYANE
ASSOC TANBOU LEVE
GUYANE NOU KOTE
ASSOC PROMO'GUYANE
ASSOC LESPRI'KA
COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME DE LA GUYANE
COLLÈGE ANTOINE SYLVÈRE FELIX
L'UNIVERS DE L'ÉTERNEL DE LA CIRE
COLLÈGE ANTOINE SYLVÈRE FELIX
ECOLE ÉLÉMENTAIRE EEPV VENDÔME

LES CHIFFRES CLÉS

1500

associations à
Cayenne

500

associations à
Rémire-Montjoly



4112

associations Loi 1901



400

associations à
Matoury

200

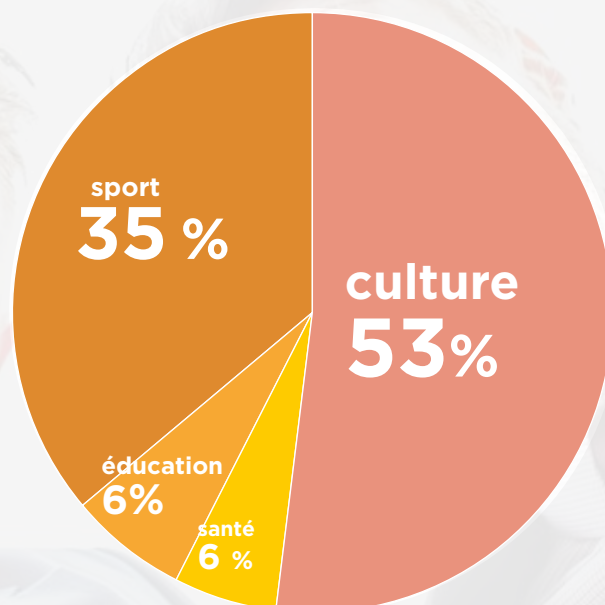
associations à
Macouria

100

associations à
Roura et
Montsinéry-Tonnegrande

750 000 €

de subventions alloués en 2018



Répartition des aides allouées par thème
année 2019

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral :

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Commission Cohésion sociale

Président :

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Vice-président :

Mylène MAZIA

Membres :

Guelrine LOUIS

Monique AZER

Rosaline CAMILLE SIDIBÉ

Marie-Reine GIRAULT

Claude MORTIN

Jean GANTY

Georgina CHIN-TEN-FUNG

Direction du Cabinet / Direction de l'Habitat, Aménagement et Mobilité

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

4, Esplanade de la Cité d'Affaire
CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX
Standard : 05 94 28 28 28

Connectez-vous !

www.cacl-guyane.fr



@CACLGuyane



@CACL_GUYANE



@CACLGUYANE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo